

Les très jeunes entreprises bénéficieront bientôt d'aides dédiées

Le Premier ministre a annoncé qu'un dispositif d'aide allait bientôt être lancé, ciblant les entreprises créées quelques mois ou quelques semaines avant le confinement et qui en ont pâti.

Temps de lecture : minute

2 juin 2020

Édouard Philippe a annoncé mardi qu'un dispositif d'aide pour les "très jeunes entreprises" créées juste avant le confinement serait présenté en juin, sans en préciser pour l'heure les détails. "Un texte réglementaire sera pris dans le courant du mois de juin pour accompagner les entreprises tout récemment créées de façon à ce que les plus jeunes et peut-être d'une certaine façon les plus audacieux ne soient pas pénalisés par la crise sanitaire", a déclaré le Premier ministre lors des questions au gouvernement à l'Assemblée.

Interrogé par le président du nouveau groupe Agir Ensemble, le député Olivier Becht, Édouard Philippe est revenu sur le sort de ces "très jeunes entreprises, celles créées un mois" voire parfois "malheureusement une semaine avant le confinement" le 17 mars. "Des entreprises qui ont été créées après que des investissements ont été réalisés et qui se sont trouvées dans des situations redoutablement difficiles, d'abord parce qu'elles ne pouvaient pas s'appuyer sur le passé pour démontrer leur viabilité. Nous avons prévu de les accompagner", a insisté le Premier ministre.

La question de l'aide à ces entreprises à la situation est récurrente depuis

le début de la crise, alors que l'État a mis en place un fonds de solidarité pour les très petites entreprises dont l'accès repose notamment sur les chiffres d'affaires réalisés en 2019.

Maddyness avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP